

## Partenariat ARS et URPS orthophonistes

la convention pour poursuivre la mise en place de la **PPSO** est signée pour une année supplémentaire.

### La plateforme d'accès aux soins Orthophoniques,

mode d'emploi :



Depuis juin 2024, la PPSO est fonctionnelle en Normandie.

Solution en 3 temps :

1-Le site **Allo-Ortho**, référencé par la CNAM, site gratuit, est de plus en plus visité et joue son rôle de prévention primaire en apportant des

réponses validées aux questions posées et en accompagnant les usagers.

305 articles, 549 000 utilisateurs en 2024 dont 6900 normands

**2-La régulation des demandes de bilan orthophonique par des orthophonistes formés** a déjà permis d'éviter des inscriptions inutiles sur les listes d'attente : 10% des demandes régulées par une orthophoniste ne nécessitait pas de bilan orthophonique.

**3- Solution d'adressage, la liste d'attente commune aux orthophonistes**, la LAC, offerte par l'URPS, est une solution utilisée par 54.44 % des orthophonistes de Normandie, en amélioration permanente, elle a vocation à perdurer pour soulager les professionnels et les usagers.